

Note d'information

Septembre 2023



Observatoire de prévisibilité des prix

Suite aux différentes interventions de l'AIMCC, l'Autorité de la concurrence, saisie par le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, le 24 avril 2023, a rendu [son avis](#) concernant un dispositif expérimental de suivi de l'évolution des coûts pour les matériaux de construction.

Cet avis indique qu'«Au cas présent, le dispositif envisagé est susceptible de présenter des risques concurrentiels.», et «que les index nationaux du bâtiment et des travaux publics BT/TP existants fournissent déjà, de manière générale, une source d'informations importante sur ces coûts.»

Score Carbone

L'AIMCC a produit une position sur la mise en place d'un «score carbone» des produits de construction et équipements qui percuterait deux dynamiques mobilisant fortement tous les acteurs du bâtiment en faveur de la décarbonation des ouvrages d'une part et des produits d'autre part... [lire la suite](#)

Contenu recyclé

Suite à des discussions entre les différents membres, l'AIMCC a élaboré une définition du contenu en recyclé qui a été transmise aux principaux acteurs (dont les éco organismes). [Lire la définition](#)

Forte de ce document, l'AIMCC a confirmé sa position de prise en compte du post et du pré consumer dans le contenu en recyclé, dans le cadre de la commande d'une étude relative aux critères susceptibles de faire l'objet de primes et de pénalités d'éco-contribution .